

Sécurité et sérénité à portée de main :
découvrez la maison Intelligente Netatmo.



Jusqu'à

150€ remboursés

Du 21/04/2025 au 22/06/2025

*Offre limitée aux 2000 premières participations.
Voir conditions de l'offre sur www.netatmopromo.com

Modalités de l'offre Netatmo : Recevez jusqu'à 150€ remboursés

Attention : L'offre est limitée aux 2000 premières participations (l'inscription en ligne faisant foi). Informez-vous du nombre de participations restantes en temps réel en vous rendant sur le site internet www.netatmopromo.com (compteur en ligne).

CONDITIONS DE L'OFFRE

- Cette offre est proposée par la société NETATMO, société par actions simplifiée, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 532 501 848, dont le siège social est sis 245 rue du vieux pont de Sèvres, 92100 Boulogne Billancourt, prise en la personne de ses représentants légaux en exercice.
- Cette offre est uniquement réservée aux personnes physiques majeures résidant en France métropolitaine et en Corse, hors personnel de la société Netatmo et des sociétés organisatrices.
- Cette offre est réservée aux produits éligibles listés ci-dessous, dans la gamme des produits non professionnels.
- L'offre est limitée à un dossier par foyer (même nom, prénom et même adresse, même ticket de caisse, et même IBAN) **sur toute la durée de l'opération**.
- Les produits reconditionnés ne sont pas éligibles.
- Par dossier s'entend une demande d'un remboursement pour l'achat d'une ou plusieurs références éligibles. En cas d'achat de plusieurs produits éligibles, un seul remboursement sera accordé par dossier, quel que soit le nombre de produits achetés. Les produits doivent apparaître sur un même ticket de caisse pour bénéficier du remboursement, avec un montant maximal de 150 € et sans possibilité de cumuler les remboursements. Exemple:
 - Ci achat de plusieurs produits simultanément :
 - Si achat d'1 Caméra Intérieure Intelligente + 1 Détecteur de Fumée Intelligent, alors remboursement de 70 €
 - Si achat de 2 Caméras Extérieures Intelligentes avec sirène Blanches, alors remboursement de 150 € (montant maximum atteint).
 - Cette offre est non cumulable avec d'autres offres promotionnelles et/ou remises et/ou réductions et/ou coupon de réduction en cours (à l'exception de l'offre Catalogue sécurité Castorama du 21/04/2025 au 22/06/2025 et des remises fidélités magasin lesquelles ne sont pas concernées).

VALIDITÉ DE L'OFFRE

Cette offre est valable pour les achats réalisés en France métropolitaine et Corse entre le 21/04/2025 et le 22/06/2025 inclus parmi les références éligibles détaillées ci-après auprès d'une enseigne éligible. Le montant remboursé est variable selon les références ci-dessous:

Références éligibles pour l'achat d'un produit seul	Montant de Remboursement
Caméra Intérieure Intelligente (NSC)	50€
Caméra Extérieure Intelligente (NOC)	70€
Caméra Extérieure Intelligente avec sirène (NOC-S)	80€
Caméra Extérieure Intelligente avec sirène Blanche (NOC-S-W)	80€
Détecteur de Fumée Intelligent (NSA)	20€
Détecteur de Monoxyde de Carbone (NCO)	20€
Références éligibles pour l'achat d'un pack / l'achat simultané de plusieurs produits	Montant de Remboursement
Achat simultané d'1 Caméra Intérieure Intelligente + 1 Détecteur de fumée Intelligent	60€
Achat simultané d'1 Caméra Intérieure Intelligente + 3 Détecteurs d'ouverture Intelligents	60€
Achat simultané de 2 Caméras Intérieures Intelligentes	100€
Système d'Alarme Vidéo Intelligent : Caméra Intérieure Intelligente + Sirène + 3 Détecteurs	80€
Achat simultané d'1 Système d'Alarme Vidéo Intelligent	80€
Achat simultané de 2 Caméras Extérieures Intelligentes	120€
Achat simultané de 2 Caméras Extérieures avec Sirène Intelligente	150€
Achat simultané de 2 Caméras Extérieures avec Sirène Intelligente blanches	150€
Achat simultané d'1 Caméra Extérieure Intelligente + 1 Caméra Intérieure Intelligente	100€
Achat simultané d'1 Caméra Extérieure Intelligente avec sirène + 1 Caméra Intérieure	100€
Pack ou achat simultané de 2 Caméras Extérieures Intelligentes	120€

*voir la liste des EANs éligibles sur www.netatmopromo.com

(Attention, vous ne pourrez bénéficier de d'un seul remboursement de 150€ maximum quel que soit le nombre de produits achetés, de surcroit si votre participation est dans les 2000 premières.)

Les achats doivent être effectués dans la liste des enseignes éligibles à l'offre citées ci-après : Leroy Merlin, Castorama, Boulanger, Fnac, Darty, E. Leclerc (espaces culturels) Son & Video, Amazon, LDLC, Ubaldi et Netatmo.com/fr-fr.
Toute participation transmise après le 07/07/2025 minuit, incomplète, frauduleuse, ne respectant pas toutes les conditions de l'offre sera considérée comme non conforme.

VOTRE DOSSIER DE REMBOURSEMENT

- Rendez-vous obligatoirement sur le site www.netatmopromo.com, en cliquant sur l'offre N°4202 ODR SECURITE NETATMO 2025, muni de votre preuve d'achat et de vos coordonnées bancaires en vous connectant entre le 21/04/2025 et le 07/07/2025 inclus jusqu'à minuit.
- Remplissez intégralement le formulaire d'inscription en indiquant vos coordonnées complètes et vos coordonnées bancaires (IBAN).
- Déclarez votre ou vos achats en sélectionnant la date d'achat, la ou les références(s) achetée(s), ainsi que l'enseigne d'achat.
- Téléchargez en ligne une photo ou un scan au format JPEG ou PDF complet et lisible de l'original de votre ticket de caisse entier ou de votre facture d'achat, ou de la facture de prestation de service d'installation du produit, ou apparaissez et sont entourés la date et l'enseigne d'achat, le prix du ou des produit(s) et la ou les référence(s) du produit. Dans le cas d'un achat en ligne, le bon de livraison est accepté.
- Scannez le ou les code(s)-barres original(aux) à 13 chiffres préalablement découpé directement sur l'emballage du produit.

Une fois votre participation effectuée, vous recevrez un premier mail confirmant que vous êtes bien enregistré et que votre participation va être traitée.

Toute participation incomplète, erronée, illisible, ou non enregistrée sur le site internet: www.netatmopromo.com, fera l'objet d'un courriel indiquant les raisons du non-remboursement. Les éventuels frais de participation ne seront pas remboursés par l'organisateur.

RÉCEPTION DU REMBOURSEMENT

Si votre dossier respecte toutes les conditions de l'offre et si vous faites partie des 2000 premières participations, vous recevrez votre remboursement de 50€, 60€, 70€, 80€, 100€, 120€ ou 150€ maximum par virement bancaire exclusivement, dans un délai de 4 à 6 semaines à compter de la date de réception des dossiers et de leur validation conforme. Un courriel de réception de la demande de remboursement vous sera envoyé. Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter le service consommateur de l'opération par courriel à service.consommateur@take-off.fr en précisant le numéro de l'opération (N°3872) dans l'objet de votre courriel.

RESPONSABILITÉ

Il est précisé que la société NETATMO ne peut être tenue responsable de tout dommage direct ou indirect issu d'une interruption, d'un dysfonctionnement quel qu'il soit et ce pour quelque raison que ce soit, ou encore de tout dommage direct qui résulterait, d'une façon quelconque, d'une connexion au site hébergeant l'opération. Il appartient à tout participant de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels stockés sur son équipement informatique contre toute atteinte. La connexion de toute personne au site Internet de l'offre www.netatmopromo.com et la participation des participants à l'opération se fait sous leur entière responsabilité

INFORMATIONS DU CONSOMMATEUR ET DONNÉES PERSONNELLES

- Toute réclamation effectuée après le 31/08/2025 ne sera plus prise en compte.
- Cette offre est réservée aux personnes physiques (non pro)
- La société NETATMO ne saurait être tenue pour responsable de la non-réception des demandes du fait de problèmes indépendants de sa volonté (problèmes de connexion Internet, mauvais adressage des demandes...).
- Les achats effectués dans des magasins situés hors de France métropolitaine et Corse, des sites web non immatriculés en France ne seront pas pris en compte.
- La société NETATMO se réserve la possibilité de procéder à toutes vérifications nécessaires pour s'assurer de la conformité de la participation à l'offre notamment concernant les pièces fournies, l'identité et le domicile des participants.
- Les données personnelles collectées font l'objet d'un traitement informatique par la société Take Off [société immatriculée au RCS de Aix-en-Provence sous le numéro 800475683, dont le siège social est 4095 Route d'Equilles – 13090 Aix-en-Provence, prise en la personne de ses représentants légaux en exercice], sous-traitant de cette opération pour le compte de la société NETATMO, en leur qualité de responsable de traitement conjoints. Ce traitement est réalisé uniquement en France. Les données collectées sont indispensables à ce traitement et sont conservées pour une durée d'un an à compter la clôture de cette opération. Dans le cas où vous avez accepté de recevoir des informations commerciales de la part de NETATMO, vos données personnelles seront transmises à leur service marketing et pourront être conservées pendant une durée maximale de 1 an à compter du dernier contact de votre part. Nous vous informons que dans ce cas, cela pourra donner lieu à la création d'une fiche client sur notre outil de gestion de la clientèle (CRM). Vous disposez néanmoins du droit de vous opposer à ce traitement, dans les conditions définies ci-après. Vos données personnelles sont exclusivement destinées à la société NETATMO et à l'agence Take Off dans le cadre de la demande de remboursement et ne seront pas utilisées à d'autres fins, sauf si vous avez accepté de recevoir des informations commerciales de la part de NETATMO. La société NETATMO et l'agence Take Off traitent vos données à caractère personnel conformément à la loi applicable, notamment en ce qui concerne la confidentialité et la sécurité desdites données.
- Conformément à la loi du 6 janvier 1978 sur l'informatique et les libertés et au Règlement UE 2016/679 du Parlement européen et du Conseil (RGPD), vous disposez, d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et de limitation du traitement des informations qui vous concernent, d'un droit d'opposition au traitement, d'un droit à la portabilité des données, d'un droit à définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel après votre décès en vous adressant à l'adresse suivante : dpo@take-off.fr en précisant le N°4204 dans l'objet de votre mail. Votre demande sera traitée dans un délai d'un mois à compter de sa réception. Au besoin, ce délai peut être prolongé de deux mois, compte tenu de la complexité et du nombre de demandes. Dans ce cas, vous serez informé de cette prolongation et des motifs du report dans un délai d'un mois à compter de la réception de la demande. Aucun paiement ne sera exigé pour l'exercice de vos droits sauf en cas de demande manifestement infondée ou excessive. Dans ce cas, les sociétés organisatrices se réservent également la possibilité de ne pas donner suite à votre demande. Si vous n'êtes pas satisfait du traitement de votre demande, nous vous rappelons que vous pouvez introduire un recours devant la Commission Informatique et Libertés (CNIL) : <https://www.cnil.fr/>